

ÉDITORIAL

Environnement, santé environnementale et santé publique

Lionel CHARLES¹

Dans un récent article paru dans *Santé publique*² intitulé « *La santé environnementale est-elle l'avenir de la santé publique ?* », J. Le Moal, D. Eilstein et G. Salines ont soulevé la question de l'importance de l'extension du champ de signification de l'environnement dans l'élaboration des politiques de santé publique, et des clivages existant entre une approche restreinte, qui en minimise le rôle, et une approche plus large, qui donne au contraire à celui-ci une place beaucoup plus importante. Cette discussion n'a rien d'anecdotique, et l'on ne peut que se féliciter de ce que les auteurs de ce texte en aient posé les termes de façon particulièrement claire. La question ne concerne pas que la santé publique, et il paraît indispensable de rappeler la difficulté de ce que l'on peut désigner comme la tradition culturelle française avec l'environnement. Si en effet le terme environnement a connu la fortune que l'on sait, puisqu'il a en quelques décennies envahi l'espace public, il n'en reste pas moins mal accepté et mal compris par les élites cultivées françaises, en ce qu'il contredit quelque chose de central de l'éthos culturel, le sens de la précision, la nécessité de définition et de formalisation qui sont au cœur de la tradition française. Le terme environnement se situe à l'opposé de ces exigences, il est à l'évidence polysémique, vague, indéterminé, il a précisément pour fonction de ne rien désigner de précis, et recouvre donc d'une certaine façon tout et « n'importe quoi ». Il ne le fait cependant pas n'importe comment mais, au contraire, dans un rapport et une cohérence à travers lesquels l'environnement prend précisément sens, de nature réflexive. On n'a pas suffisamment perçu en France le fait que c'est précisément cette propriété qui fait tout l'intérêt de la notion d'environnement, et que ce qui la sous-tend ne relève pas d'une objectivité, comme une conception du langage inspirée du structuralisme organisant la signification en signifiant et signifié a cherché à l'imposer, mais une dimension d'action.

Cette réflexivité constitutive de l'environnement tient à l'implicite d'une relation entre une entité vivante, un organisme, un individu humain et un univers qui

l'entoure, le concerne et l'engage en tant qu'être vivant. Il ne s'agit pas là d'un tout du monde en tant que tel mais d'un champ défini par le jeu des relations qu'entretient cette entité avec un certain nombre de ses composants, maintenant une cohérence qui lui donne sens. Cette relation inévitablement partielle qu'exprime de façon réflexive l'environnement n'est évidemment pas neutre, elle a une signification existentielle première, propre au vivant : de sa poursuite dans le temps dépend le processus même de la vie, qui repose sur la capacité que possède un organisme d'entretenir de façon autonome le jeu des relations avec son environnement lui permettant précisément d'en extraire les éléments nécessaires à sa perpétuation, à sa continuité en tant qu'entité vivante, y compris sa capacité à se reproduire. L'environnement renvoie à cette réalité inhérente à tout organisme vivant qui est que son existence repose sur un rapport complexe avec un ensemble de composants qui lui sont extérieurs, rapport à travers lequel il maintient sa spécificité d'entité vivante. Il exprime cette double dimension propre au vivant d'indépendance relative, d'autonomie de l'organisme liée à sa continuité propre en tant qu'entité vivante, et en même temps de dépendance dans le maintien d'un jeu de relations avec le monde qui l'entoure, y compris d'autres êtres vivants de la même ou d'autres espèces, dont dépend son existence même. La dimension holistique de l'environnement tient avant tout à cette continuité, à cette dynamique agrégative inhérente à toute entité vivante dont l'interruption ne signifie rien d'autre que sa disparition en tant que telle dans le retour à la physico-chimie, étendue, dans la perception qu'en a développé l'homme, à la biosphère comme immense champ d'interdépendance, mis à jour par l'écologie. Dans l'ouvrage pionnier *Mondes animaux et monde humain*³, J. von Uexküll s'est efforcé de spécifier le contenu, les modalités perceptives et praxiques de cette relation. L'inspiration et les idées en ont été largement reprises par A. Berthoz et Y. Christen dans un ouvrage récent intitulé *Neurobiology of « Umwelt »*. *How living Beings Perceive the World*⁴.

1. Chercheur en sciences sociales, *Fractal*, Paris.

2. *Santé publique* 2010, vol. 22 n° 3 p. 281-9.

3. Paris, Denoël, 1965. Nouvelle traduction Milieu animal, milieu humain, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2010.

4. Berlin Heidelberg, Springer Verlag, 2009.

Et c'est bien dans une logique de ce type que J. Le Moal et ses collègues ont développé leur réflexion, celle du rapport complexe que les individus humains entretiennent avec le monde qui les entoure, qui ne peut se limiter à une simple appréhension macroscopique, puisqu'il se constitue à travers une multitude d'échanges tant informatifs que matériels, des niveaux atomiques, voire subatomiques, à la biosphère, couvrant donc un immense champ de relations hétérogènes. Dans un tel contexte, la notion de santé environnementale prend évidemment le sens réflexif très large de la prise en compte de l'ensemble des éléments ou des perturbations de l'environnement susceptibles d'affecter la santé des organismes humains individuellement et collectivement, compte tenu en particulier de la capacité massive des individus humains à se déplacer et à modifier profondément cet environnement. Elle élargit le champ de la santé à l'ensemble des relations avec l'ensemble des éléments externes (corporelles ou ondulatoires), mais aussi internes, en fonction des niveaux d'organisation, susceptibles d'affecter l'individu à un niveau ou à un autre, puisque le propre de ces éléments est précisément de pouvoir être capturés ou intégrés et d'interagir avec divers systèmes de l'organisme humain. Elle ne peut se dissocier d'une dimension subjective très large, qui s'étend jusqu'à l'esthétique.

La difficulté française avec la notion de santé environnementale tient à des éléments à la fois historiques, culturels, épistémologiques et médicaux assez clairs. Comme Sabine Barles l'a bien mis en évidence dans son article « *De l'hygiénisme à la santé environnementale, regards sur la ville*⁵ », on observe en France avec les travaux de Villemé, une récusation de l'environnement dans la double référence à la causalité et au social, avec la notion implicite, largement fautive mais jamais remise en question⁶, que ce dernier est seul accessible à l'intervention : le seul véritable registre de l'intervention humaine est l'homme, le reste ne constitue qu'un décor, fondamentalement annexé au déploiement humain. Le référent sous-jacent est une relation d'ordre. C'est d'ailleurs précisément ce que vise le projet que Rousseau a développé du politique, au cœur du paradigme collectif depuis la Révolution : celui-ci est constitué de façon à fournir une protection contre le risque premier qui menace l'homme, celui de la dégradation que peut constituer l'état de société. Dans la tradition française, l'environnement ne relève pas de ce sur quoi il appartient à l'homme d'intervenir : il est extérieur à l'interhumain, conçu comme registre exclusif d'intelligibilité et d'opérativité, envisagé non pas individuellement mais collectivement et causalement. La conception qui s'en est développée

dans le monde anglo-saxon est tout autre. Il faut voir là l'apport du protestantisme, qui fonde le rapport au monde très différemment de la façon dont le catholicisme l'a constitué, autour d'une relation individuelle fondamentalement indépendante et autonome à la divinité comme au monde : pour Calvin, l'expérience que l'homme fait de sa propre faiblesse et de son imperfection le conduit à la reconnaissance d'un Dieu parfait dont la connaissance est manifeste dans « *La création et le gouvernement continu du monde*⁷ » dont l'homme participe à travers la connaissance qu'il est capable d'en développer. La mise en avant du social en France n'est pas très éloignée de la prévalence du médical à la française, fondamentalement ancrée dans la notion du soin, au sens d'intervention thérapeutique⁸, qui relève avant tout d'une relation interhumaine dissymétrique entre un soignant et un soigné, lointain héritage de Galien : le soignant dispose d'une capacité fondée en raison à intervenir sur le soigné, l'efficacité ne constituant qu'un acquis récent lié à l'arsenal mis en place par la médecine scientifique. La dimension/distinction importante sur le plan épistémologique, au fondement de la tradition anglaise depuis Bacon, est la part accordée à l'empirisme, c'est-à-dire à une forme d'action qui n'exige pas une connaissance absolue, exhaustive, complète préalable pour intervenir efficacement et ne bute pas ainsi sur la question de la reconnaissance. C'est cette notion constitutive de la santé environnementale, qui n'apparaît d'ailleurs pas incompatible avec la conception de la « boîte noire » évoquée dans le texte de J. Le Moal et al., qui dans sa dimension cognitive, est évidemment une recherche non pas nécessairement de causes mais d'éléments sur lesquels il est possible d'intervenir pour réduire ou faire disparaître les pathologies, également présente dans l'approche par l'OMS de la santé environnementale. La visée première est celle d'une pragmatique, dont le champ, à l'évidence, ne cesse de s'élargir.

Le mobile fondamental de la santé environnementale est l'action, mais c'est une action beaucoup plus ouverte et multiforme que celle envisagée par la santé publique dans la tradition française, elle est informée et en prise sur les situations et a fondamentalement pour but de réduire, de faire disparaître les sources potentielles connues des problèmes par l'observation, l'expérience, l'information. Elle s'inscrit dans une logique de précaution et de prévention. Elle ne relève pas tant d'une démonstration que d'une volonté de prise en charge, d'identification et d'intervention, à travers une large panoplie de ressources à la fois cognitives et subjectives, dont un des ressorts majeurs est la surveillance, l'observation continue et informée par l'expérience des situations, avec ce que

5. Pollution atmosphérique, n° spécial « Environnement et santé, question de société », novembre 2010.

6. Dont on peut facilement en identifier le fondement dans la notion d'human exemptionalism (Catton et Dunlap). Cf. J. Williams, "Thinking as Natural: Another Look at Human Exemptionalism", Human Ecology Review, Vol. 14, n° 2, 2007.

7. J. Calvin, Institutes of the Christian Religion, Grand Rapids WM, B. Eerdmans Publishing Company, 1989.

8. En ce sens très différente, voire opposée à la notion de care, de sollicitude (F. Brugère, S. Laugier).

cela signifie d'organisation, du local à des niveaux plus généraux. Et c'est en cela que l'environnement dans son rapport à la santé a été amené à constituer dès le XVIII^e siècle⁹ la matrice à partir de laquelle s'est développée la santé publique en Angleterre, qui conserve des connexions et des liens très importants avec la dimension environnementale, alors que la tradition française inspirée d'une vision mécaniquement causale liée à une intelligibilité générale, l'a rejetée et ignorée pour ne la redécouvrir que tardivement, sans en comprendre pleinement le sens, obliéré par une tradition qui l'avait effacé.

La question de la santé environnementale n'est pas tellement ce qu'elle est que ce qu'elle fait, ou conduit à faire. Elle ne relève pas d'une ontologie qui peut facilement virer à la casuistique ou d'un formalisme supposé répondre à toutes les occurrences, mais d'une pragmatique avec ce qu'elle représente d'ancrage local mais aussi de capacité à en élargir les éléments, qui manque cruellement à une démarche française qui se veut englobante et scientifiquement ancrée mais dégagée de toute dimension subjective et se montre ainsi peu efficace, minée par les cloisonnements artificiels et les rivalités.



9. Riley J.-C., The eighteenth Century Campaign to Avoid Disease, *Handmills and London*, The Mac Millan Press Ltd, 1987. Cf. également Charles L. (dir.), Pollutions atmosphériques et santé environnementale ? Quels enjeux ? Quels acteurs ? Quelles préventions ?, *Rapport d'étude*, Paris, APPA, 2009, téléchargeable en ligne à l'adresse : http://www.primequal.fr/index.php?v=publi_rapports

